JUSTIFICATIF DE PARUTION

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.

Identifiant annonce : 7290735601

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par son Directeur, Vincent TOUSSAINT, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

https://annonces-legales.actu.fr/a/7290735601

Cette annonce a été mise en ligne le **7 mai 2022** sur **Actu.fr**
Pour le département : **75 - PARIS**

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL – DELAI D'OPPOSITION
Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Aux termes d'un testament du 24/01/2016, Madame Catherine Dominique AMAR, demeurant en son vivant à PARIS (75006), 1, rue Huysmans, née à CASABLANCA (Maroc), le 23/06/1951, a institué un légataire universel. Consécutivement à son décès survenu à PARIS (75014) le 02/04/2022, ce testament a fait l'objet d'un procès-verbal de description et de dépôt reçu par Maître Brigitte ROMAN, Notaire au sein de la SAS Régnier Notaires, à PARIS (1er), 16, rue des Pyramides le 29/04/2022. Cet acte contient contrôle de la saisine du légataire duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine. Opposition à l'exercice des droits du légataire universel pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Brigitte ROMAN, Notaire au sein de la SAS Régnier Notaires, Notaire à PARIS (1er), 16, rue des Pyramides dans le mois suivant la réception par le tribunal judiciaire de PARIS de la copie authentique du procès-verbal et du contrôle de la saisine. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession. Pour Avis.

Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.

Vincent TOUSSAINT
Directeur de Médialex